

Un traité transatlantique

Union Européenne/Etats-Unis
négocié en toute discrétion

Objectif: ***un grand marché transatlantique***

* **Ex-TAFTA** : Transatlantic Free Trade Area
devenu le

* **TTIP**: Transatlantic Trade and Investment Partnership

D'autres traités en jeu:

- * Le **CETA**: Comprehensive Economic Trade Agreement (UE/Canada)
- * Le **TiSA** Trade in Services Agreement (UE et 50 pays)

Le Monopoly des multinationales



Introduction au débat

Guillaume PASTUREAU

Docteur en économie, membre du conseil scientifique d'Attac France.

Le TAFTA :

- > Quel contenu ?
- > Quels enjeux ?
- > Quelle démocratie ?

Démocratie, besoins humains ou business ?



- * Attac
- * Confédération paysanne
- * Confédération Générale du Travail
- * Europe Ecologie Les Verts
- * Fédération Syndicale Unitaire
- * Mouvement Jeunes Communistes
- * Mouvement Jeunes Socialistes.
- * Mouvement de la paix
- * Nouvelle Donne
- * Nouveau Parti Anticapitaliste
- * Parti Communiste Français
- * Parti de Gauche

Elu-e-s présent-e-s :

Aytré: ***M. Villenave, adjointe et VP de la CDA, J. Ferret-Boudier, D. Gensac, A. Latreuille, P. Bouyer.***

Conseil régional : ***M.P. Jammet et A. Bucherie, vice-présidents***

Conseil général : ***J.P. Mandroux***

Communes:

Angoulins : ***D. Vaillau, maire et VP de la CDA***

Chatetaillon: ***Roger Mortier***

Dompierre : ***E. Foltesse***

Forges : ***L. Saunier et F. Laforge***

La Rochelle : ***JM Soubeste, adjoint, E. Perrin, P. Joubert, S. Ammouche, N. Jaumouillé, G. Gouron, Michel Carmona Adj.***

La Jarne : ***V. Coppolani, maire***

Thairé : ***Loris Paverne, adjointe***

Périgny: ***Guy Denier Maire, Daniel Vince CM***

**I- Un traité négocié en secret
par la Commission européenne**
- avec mandat des Chefs d'États et de gouvernements -

La politique commerciale de l'Union : compétence exclusive de la commission européenne

Le rôle prééminent de la Commission européenne

« **La politique commerciale commune** est, en application de l'article 3 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), **une compétence exclusive de l'Union européenne** ; ceci signifie que **la Commission joue**, par comparaison avec les autres politiques européennes, **un rôle renforcé** vis-à-vis des autres institutions : sous l'impulsion du **Conseil européen**, la Commission est responsable de la définition et de la conduite de la politique commerciale – et, ***singulièrement, de la conduite de l'ensemble des négociations commerciales***, que ce soit au niveau multilatéral, plurilatéral ou bilatéral ; elle bénéficie par ailleurs, comme dans les autres domaines, du **pouvoir d'initiative pour toutes les propositions législatives** ».

Source: **Représentation permanente de la France
auprès de l'Union Européenne**

« Le caractère stratégique des négociations » justifie la discrétion .

=>Washington

refuse catégoriquement de rendre publiques ses positions

=>Bruxelles

ne souhaite pas mettre ses cartes sur la table, pour ne pas être mis en position de faiblesse dans la négociation

« Un certain niveau de confidentialité est nécessaire pour protéger les intérêts européens et conserver des chances d'obtenir un résultat satisfaisant », fait valoir la Commission européenne dans son guide sur la transparence dans les négociations commerciales de l'UE.

=> **Texte du mandat** élaboré par la Commission européenne en date du 17 juin 2013 en anglais, « classified RESTREINT EU/EU RESTRICTED » (diapo suivante)

Ce ne sont pas des négociations commerciales, mais politiques. Les citoyens ont le droit de savoir !



COUNCIL OF
THE EUROPEAN UNION

Brussels, 17 June 2013

RESTREINT UE/EU RESTRICTED

General Secretariat of the Council
Delegations

Subject : Directives for the negotiation on the Transatlantic Trade and Investment
Partnership between the European Union and the United States of America'

NB: This document contains information classified RESTREINT EU/EU RESTRICTED whose unauthorised disclosure could be disadvantageous to the interests of the European Union or of one or more of its Member States. All addressees are therefore requested to handle this document with the particular care required by the Council's Security Rules for documents classified RESTREINT UE/EU RESTRICTED.

Texte secret (en anglais) du mandat du 17 juin 2013 adopté par les Chefs d'Etat et de gouvernement des 28 Etats membres de l'UE

Un mandat européen pour un accord pour aller plus loin dans le libre-échange, qui s'imposerait à tous les niveaux

« Nature et portée de l'Accord ambitieux

2. L'Accord sera **ambitieux, global, équilibré** et pleinement compatible avec les règles et obligations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).
3. L'Accord prévoira la **libéralisation réciproque du commerce des biens et services ainsi que des règles** sur les questions en rapport avec le commerce, avec un haut niveau d'ambition **d'aller au-delà des engagements actuels de l'OMC.**
4. Les obligations de l'Accord engageront **tous les niveaux de gouvernement.**
5. L'accord devra être composé de trois éléments essentiels : (a) **l'accès au marché,** (b) **les questions de réglementation et les barrières non tarifaires (BNT),** et (c) **les règles.** Les trois composantes seront négociées en parallèle et feront partie d'un engagement unique assurant un résultat **équilibré entre l'élimination des droits et l'élimination des obstacles réglementaires inutiles au commerce** et une amélioration des règles, pour parvenir à un résultat substantiel dans chacune de ces composantes et l'ouverture effective des marchés des uns et des autres (...) ».

Les collectivités territoriales sont directement concernées

- * **Art 4:** « Les obligations de l'Accord engageront **tous les niveaux de gouvernement** ».
- * **Art 24:** « [...] L'Accord visera à accroître **l'accès mutuel aux marchés publics à tous les niveaux administratifs (national, régional et local), et dans le secteur des services publics, couvrant les opérations pertinentes d'entreprises opérant dans ce domaine et assurant un traitement non moins favorable que celui accordé aux fournisseurs établis localement.** L'Accord doit également inclure des règles et disciplines pour surmonter les obstacles ayant un impact négatif sur les marchés publics de chacun, y compris **les exigences de localisation et les exigences de production locale**, en particulier les dispositions de la loi américaine « Acheter américain » et celles qui s'appliquent aux procédures d'appel d'offres, aux spécifications techniques, aux procédures de recours et aux exclusions existantes, y compris pour les petites et moyennes entreprises, **en vue d'accroître l'accès au marché [...]** ».

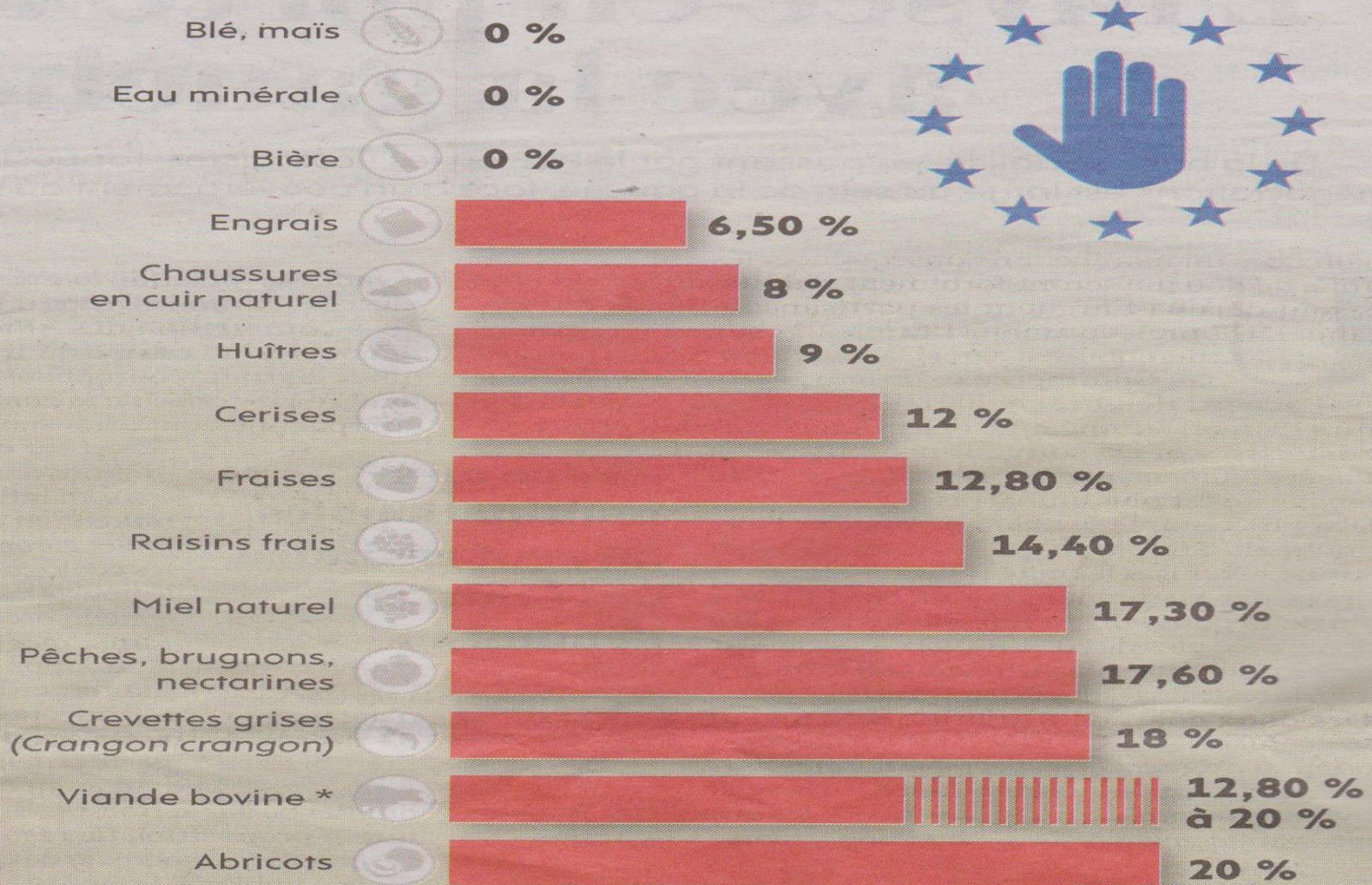
II- Quatre grands enjeux

1-L'enjeu des droits de douane:

en moyenne de 2 % pour l'UE,
mais plus élevés pour certains produits de
l'agriculture

DROITS DE DOUANE EN EUROPE

Exemples de droits de douane appliqués jusqu'à présent à des produits des États-Unis importés dans l'Union européenne.



* Plus supplément de 176 euros à 265 euros pour 100 kg de carcasse.

Etats-Unis : Le grenier du monde

L'agriculture américaine domine le monde :

2ème rang pour le blé, 1er pour le maïs, le soja; arrive dans les premières places pour le reste des produits agricoles : 1er pour les oranges, 2ème pour les porcins, le coton, le tabac et 3ème pour les bovins.

=> *premier exportateur* de produits agricoles dans le monde.

Une agriculture fortement intégrée dans un système industriel et commercial :

- * très grandes exploitations
- * groupes multinationaux qui transforment les produits agricoles et les commercialisent.

L'agrobusiness aux États-Unis = 18 % du PIB du pays -1/5 des actifs.

2- L'enjeu des « barrières non-tarifaires » les normes et règlements

Des normes de santé différentes ...

Du fait d'un gène défectueux, **Angelina Jolie a subi le mois dernier une ablation mammaire**, afin de prévenir un cancer du sein.

***Aux États-Unis, ce gène est breveté.**

Une **seule entreprise** pharmaceutique privée peut donc dépister cette anomalie.

***En Europe, ce n'est pas le cas**

la santé reste du domaine public.

Le Vieux Continent ne serait-il pas obligé de s'aligner sur les normes anglo-saxonnes ?

Les poulets javellisés aux États-Unis, importé en Europe ?

Michel Barnier, Commissaire européen:

les «Etats-Unis peuvent faire ce qu'ils veulent chez eux mais les consommateurs européens ont d'autres exigences. Ils veulent des contrôles d'hygiène tout au long de la chaîne de production et pas une désinfection brutale en bout de chaîne.».

Les conséquences de ce procédé sur la santé des consommateurs ne sont pas encore déterminées.

=> l'usage de cette solution chlorée *pourrait*

**accroître une tolérance bactérienne accrue*

** renforcer la résistance aux antibiotiques thérapeutiques et autres agents microbiens chez les consommateurs.*

La course au moins-disant social : moins de droits, plus d'obligations pour les travailleurs ?

- * Les Etats-Unis: refus de ratifier certaines des normes les plus élémentaires en matière de droit du travail, dans le cadre de l'OIT.
- * La commission européenne s'attaque aux les salaires (« coût du travail »)

⇒ **Le Traité pourrait servir d'instrument :**

- * **pour réformer la législation du travail en Europe**
- * **« harmoniser » avec celle des Etats-Unis.**

Un exemple de disposition antisyndicale : ***The Right-To-Work law:***
loi qui interdit les accords collectifs entre syndicat et employeurs
sur les conditions d'embauche

Une mise en cause des services publics et des activités subventionnées

***Article 20** du mandat donné à la Commission européenne:

« Les **services fournis dans l'exercice de l'autorité gouvernementale** tel que défini par l'article 1.3 de l' AGCS* doivent **être exclus** de ces négociations ».

***Art. 1.3 de l'AGCS** : « Un service fourni dans l'exercice du pouvoir gouvernemental s'entend **de tout service qui n'est pas fourni ni sur une base commerciale, ni en concurrence** avec un ou plusieurs fournisseurs de services ».

⇒ **Seules sont donc protégées les activités de services gratuites et faisant l'objet d'un monopole** (services régaliens de l'Etat: ministères et administrations diverses).

⇒ **Seuls les services audiovisuels sont exclus. Toutes les autres activités culturelles, mais aussi d'éducation, de santé sont dans le champ concurrentiel**

⇒ **Danger pour les services publics à tous les niveaux (y c mairies et associations**

**3^e enjeu: une justice privée
au service des multinationales contre les États**

**« un mécanisme de règlement des
différends »**

Art. 23 du mandat européen :
« Un mécanisme de règlement des différends »

(...) Mise en œuvre : l'Accord devrait viser à inclure un mécanisme de règlement des différends investisseur-État, efficace et des plus modernes, garantissant la transparence, l'indépendance des arbitres et ce qui est prévu par l'Accord, y compris à travers la possibilité pour les Parties d'appliquer une interprétation contraignante de l'Accord. Le règlement des différends d'État à État devrait être inclus, mais ne devrait pas empêcher le droit des investisseurs d'avoir recours à des mécanismes de règlement des différends investisseur-État. Il devrait fournir aux investisseurs un éventail d'arbitrage aussi large que celui actuellement disponible en vertu des accords bilatéraux d'investissement des États membres. (...).

La mise en place d'un tribunal privé

Ce mécanisme fonctionne déjà aux Etats-Unis

il permet à **Philips Morris** d'attaquer **l'Australie et l'Uruguay** pour obtenir le dédommagement des profits non réalisés du fait des **politiques antitabac** mis en œuvre par ces gouvernements.

Si le traité transatlantique était déjà en vigueur:

Des firmes américaines, ou des filiales américaines de sociétés européennes pourraient attaquer la France et demander des centaines de millions d'euros de dédommagement parce que la France a interdit:

- * **la culture d'OGM**
- * **l'exploitation des gaz de schiste**
- * **le bisphénol A.**

Le tribunal privé est un transfert inacceptable de souveraineté des citoyens et des collectivités vers les multinationales.

L'exemple du CIRDI aux Etats-Unis, dans le cadre de l'ALENA

Le CIRDI (Centre International pour le Règlement des différends)

- **Cour privée** rattachée à la Banque Mondiale (Washington)
- Composée de **profs de droit et d'avocats d'affaires** (3)
- Connue pour ses vues néolibérales

« Cette Cour serait l'organe permettant aux sociétés multinationales d'attaquer les législations nationales, mais aussi locales, et d'exiger des dédommagements »

Sud Ouest - 10 mai 2014

ICSID (International Centre for Settlement of Investment) = le CIRDI

Art 15. La Convention(*) institue le **Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements** en tant qu'institution internationale **autonome** (articles 18-24). L'objet du Centre est « **d'offrir des moyens de conciliation et d'arbitrage pour régler les différends relatifs aux investissements** » (article 1(2)).

Le Centre ne remplira pas lui-même **les fonctions de conciliateur ou d'arbitre**. Ces fonctions appartiendront aux **Commissions de conciliation et aux Tribunaux arbitraux** constitués conformément aux dispositions de la Convention.

(1) Convention adoptée par le conseil d'administration de la Banque mondiale, créant le CIRDI

Des plaintes d'entreprises... en hausse auprès des tribunaux arbitraux

Des plaintes en hausse auprès du CIRDI :

- * Depuis 1972: 459
- * 1996: que 3 par an
- * 2012: 50
- * 2013: 40

Des exemples de plaintes:

- * **Allemagne**: l'entreprise suédoise **Vattenfall** exige 3,7 milliards de compensation/Etat pour l'arrêt du nucléaire
- * **Slovaquie**: condamnée par un tribunal arbitral à 22 millions à verser à l'entreprise néerlandaise **Achmea** pour avoir demandé aux assureurs-santé de ne plus verser de dividendes (accord bilatéral Slovaquie-Pays Bas)

4^e enjeu:
**Un « mécanisme de coopération
réglementaire »**

Le mécanisme de coopération réglementaire (art. 43 du mandat UE)

*** Point 43 du mandat de l'U.E. : « L'Accord mettra en place une structure institutionnelle en vue de garantir un suivi efficace des engagements découlant de l'Accord, ainsi que de promouvoir la réalisation progressive de la compatibilité des régimes réglementaires ».**

*Des fuites du document de décembre 2013 par lequel le Commissaire européen adresse à son homologue des États-Unis ce qu'il entend par « mécanisme de coopération réglementaire »: un **organisme chargé de la mise en place et de l'approfondissement de l'accord**

Une **double mission** :

-organiser une « alerte précoce ». Si, dans l'avenir, un État souhaite prendre une mesure affectant le commerce (et toutes les mesures publiques sont susceptibles d'affecter le commerce), il faudra au préalable qu'il informe l'autre partie à l'accord, de sorte que **celle-ci organise une consultation des opérateurs privés concernés, afin qu'ils donnent leur avis sur la mesure en question.**

-organiser un lissage systématique et étalé dans le temps des réglementations existantes, si celles-ci devaient apparaître comme trop lourdes pour les opérateurs privés.

III- Un calendrier pour aboutir en 2015

Calendrier pour une signature en 2015

***28 novembre 2011 – L'Union européenne et les États-Unis mettent en place un groupe de travail de haut niveau sur la croissance et l'emploi, destiné à trouver des solutions à la crise économique, mené par Ron Kirk et Karel De Gucht**

***7-8 février 2013 – Le Conseil européen se [prononce](#) en faveur d'un « accord commercial global »**

***13 février 2013 – Signature d'une [déclaration](#) de Barack Obama, Herman Van Rompuy et José Manuel Barroso initiant les procédures nécessaires au lancement des négociations de TAFTA**

*** Mai 2013: avis de principe, majoritaire, du Parlement européen**

***21 juin 2014 - Date limite pour répondre à la [consultation publique](#) sur les modalités du mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États dans TAFTA (... après les européennes !)**

*** Juin 2014 - 5e cycle de négociations (Washington)**

*** Décembre 2014 - 6e cycle de négociations (Bruxelles)**

Le Parlement européen: un avis de principe en mai 2013

Cet avis recommandait le lancement des négociations un mois avant que les chefs d'Etat et de gouvernement donnent un mandat formel à la Commission européenne pour négocier.

Qui a voté pour côté français ?

l'UMP, le Modem, le PS (sauf quelques uns) ont voté en faveur de cette négociation.

« Nous avons tout à gagner à aller vite. Sinon, nous savons bien qu'il y aura une accumulation de peurs, de menaces, de crispations »

François Hollande, Washington, février 2014

IV-Des prévisions officielle très optimistes

Des prévisions de création de richesse et d'emploi ...

* Sur la foi d'études de *think tanks* financés par l'industrie, la **commission européenne** a annoncé que le Traité pourrait créer **deux millions d'emplois et augmenter le commerce transatlantique à hauteur de 120 milliards de dollars en cinq années**

* Le *Centre for Economic Policy* basé à Londres affirme que les gains pour l'économie européenne d'un accord transatlantique devrait se chiffrer à hauteur **de 119 milliards d'euros par an**, soit une augmentation de revenu de **545 € par an en moyenne pour une famille européenne de quatre membres.**

... très optimistes !

*Pour le **professeur Clive George**,
senior economist de l'Université de Manchester,
**« les modèles économiques sur lesquels ces estimations sont basées
ont été décrits par plusieurs économistes de renom comme "extrêmement
spéculatifs" [4] ».**

* Selon l'étude d'impact de la Commission européenne, il est plus probable
que l'augmentation soit de l'ordre de **0,1% sur 10 ans.**
(0,01% par an)

[4] George, C. and Kirkpatrick, C. (2006) Methodological issues in the impact assessment of trade policy : experience from the European Commission's Sustainability Impact Assessment (SIA) programme. *Impact Assessment and Project Appraisal*. 24 (4). pp. 325-334.

l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en 1993: un million d'emploi détruits aux Etats-Unis

Clinton promettait la **création de plusieurs millions d'emploi (20 millions)**, grâce à l'augmentation du commerce avec le Canada et le Mexique.

* La chambre de commerce des Etats-Unis se vante que l'ALENA a permis de **multiplier par 3,5 le commerce dans la région**

*Selon l'*Economic Policy Institute (EPI)*:

879 280 emplois ont été détruits aux USA

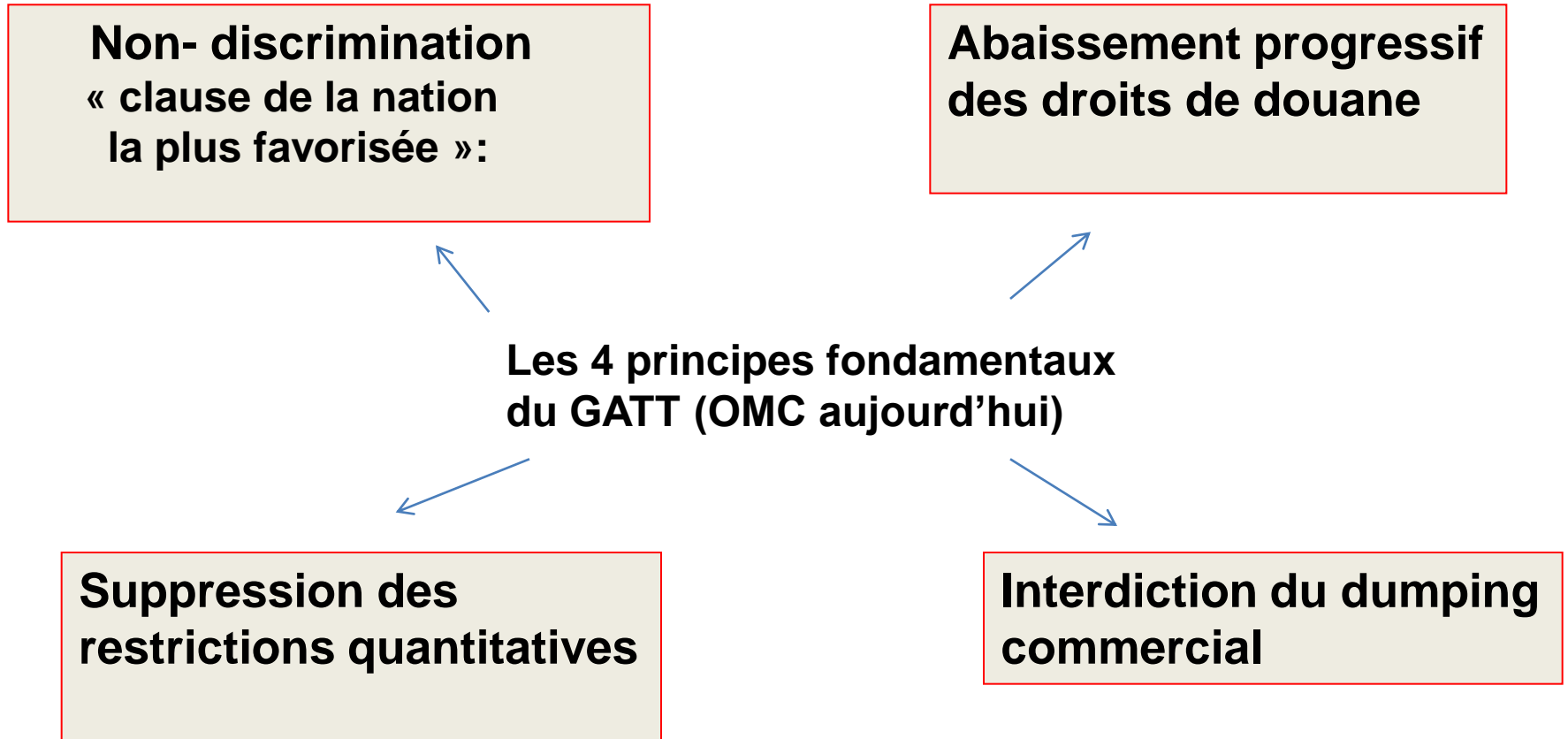
(Emplois créés – emplois supprimés)

Un accord Europe-Canada est aussi en discussion aujourd'hui

**V- La logique de l'O.M.C.
(Organisation Mondiale du Commerce):**

le libre - échange

L'OMC, ex-GATT : pour un libre échange maximal



Les « Rounds » pour avancer dans le libre-échange

Kennedy Round (1964-1967) - accord entre les 50 pays membres en mai

1967 : droits de douane abaissés de 35 % en moyenne sur 5 ans. Aucun accord sur les « obstacles non tarifaires » (désaccords entre USA et CEE).

Tokyo Round (1973-1979) – 97 pays

- * Nouvelle baisse des droits de douane
- * Accords spécifique pour les textiles (Accord Multifibres)

Uruguay Round (1986 - 1994) à l'initiative des États-Unis

=> Accord final signé le 15 avril 1994 à Marrakech:

- * mise en place d'une nouvelle structure, l'OMC
- * Baisse des droits de douane en 5 ans
- * Réduction des exportations agricoles subventionnées
- * Démantèlement de l'Accord Multifibres en 10 ans
(ouverture totale aux importations de textiles: Chine, ...)

Doha Round (2001-2013): accord à minima en déce. 2013

VI- Le Traité transatlantique:

**un moyen pour aller plus loin
sur la libéralisation des échanges mondiaux,
après l'échec des négociations multilatérales au sein
de l'OMC**

Le quasi-échec du cycle de Doha (2001-2013)

Accord à minima en déc. 2013 à Bali (160 pays) sur 3 sujets:

- facilitation des échanges commerciaux
- développement des pays les moins avancés
- agriculture prise sous l'angle de la sécurité alimentaire.

Désaccord sur tous les autres sujets :

- autres sujets agricoles: subventions à l'exportation, soutiens internes, ...
- sur l'industrie, les services, l'accès aux marchés publics, le commerce électronique, les droits de propriété intellectuelles, ...

⇒ **Refus de nombreux pays de sacrifier leurs intérêts commerciaux et ceux de leurs entreprises**

- * les BRICs,
- * les pays les plus pauvres

La stratégie des accords séparés

***Un frère jumeau,**

le Trans-Pacific Partnership (TPP) :

à l'initiative des USA avec 11 pays (Canada, Australie, Nelle-Zélande, Japon, Vietnam, Singapour, Brunei, Malaisie, Pérou, Chili)

• **La négociation pour**

un Accord sur le Commerce des Services (ACS, TISA en anglais):

USA + 26 autres pays + Union Européenne

Ottawa 26 sept. 2014 : en grand secret, sommet U. E./Canada

***Objectif : finaliser l'accord économique et commercial global, AEGC (CETA en anglais) en cours de négociation depuis 2009.**

***Négocié en grand secret** : texte de l'accord **publié qu'après** les négociations
(Affaires étrangères du Canada: <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/ceta-aecg/index.aspx?lang=fra>)

* **Vise à déréguler le commerce entre l'Union européenne et le Canada.**

- réduction les **droits de douane**
- « harmonisation » **des normes** sociales, sanitaires, environnementales ou techniques
- « **mécanisme de règlement des différends** » (tribunaux privés) -

* **Procédure exacte de ratification: reste inconnue**

→Doit être ratifié par le **Conseil européen.**

- La France déclare « *ne pas avoir pris position sur le sujet* »
(L. Fabius, Matthias Felk, secr. d'état au commerce extérieur)
- L'Allemagne : prétend s'opposer à l'inclusion des tribunaux d'arbitrage dans l'accord.
=>Vote à la **majorité qualifiée** ?

->L'approbation de l'accord sera également soumise au **Parlement européen**

->**Accord « mixte » : compétence exclusive de l'U
+ compétences des Etats sur certaines matières**

=>**Les Parlements nationaux** sont fondés à s'exprimer.

Pourquoi des accords séparés ?

***Accord multilatéral au sein de l'OMC: signature unanime** (160 États)

***Objectif: contrer les BRICS** (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud = 40 % de la population du monde, 18 % du PIB mondial), **les pays les plus pauvres**
et « l'axe du mal » (Venezuela, Bolivie, Équateur, Cuba)

***Imposer les normes du TTIP à tous les autres pays**
pour commercer avec les Etats-Unis et l'Union Européenne

USA +UE= 54 % du PIB mondial
50% de la consommation

VII- De plus en plus de collectivités locales se prononcent

Dont:

***la commune d'Aytré**

***le Conseil régional Poitou-Charentes**

AYTRE: Vœu du conseil municipal pour l'arrêt des négociations du projet Grand Marché Transatlantique.

(Extrait) Le Conseil municipal d'Aytré :

- **manifeste son opposition à un traité** dont l'objectif viserait avant tout la dérégulation, la marchandisation du monde et l'amplification de la concurrence ;
- **demande la diffusion publique immédiate de l'ensemble des textes** relatifs aux négociations du TTIP qui représentent une attaque sans précédent contre la démocratie,
- **sollicite l'ouverture d'un débat national** sur l'ensemble des accords de libre-échange **impliquant la pleine participation des collectivités territoriales**, des organisations syndicales et associatives, des organisations socioprofessionnelles et des populations,
- **demande l'arrêt des négociations** sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) dit Grand Marché Transatlantique tant que la représentation nationale n'aura pas approuvé ces négociations.

De la même manière qu'en 2003, la commune d'Aytré s'était déclarée « **zone hors AGCS** » contre un projet de traité menaçant les services publics, le Conseil municipal décide de placer notre territoire « **hors zone TAFTA** ». **Elle appelle l'ensemble des collectivités territoriales à en faire de même.**

CONSEIL RÉGIONAL DE POITOU-CHARENTES

Séance plénière du 27 juin 2014 Motion déposée par le groupe EELV)- Extraits :

Ce traité est une atteinte à nos choix de société [...]

Des négociations sans légitimité démocratique [...]

Le mandat et le contenu des négociations sont strictement confidentiels [...].

Pour conserver une alimentation saine [...]

Les libertés numériques en danger ! [...]

Une menace pour l'environnement [...]

TAFTA est une atteinte à la démocratie [...]

L'avenir de notre collectivité en danger

Ainsi, le Conseil Régional de Poitou-Charentes, [...]:

- demande que les négociations sur le TAFTA soient conduites avec un véritable contrôle démocratique et de débat public sur les négociations en cours,
- demande la diffusion publique immédiate de l'ensemble des textes relatifs aux négociations de TAFTA qui représentent une attaque sans précédent contre la démocratie,
- mandate le Président du Conseil Régional pour saisir le Gouvernement et les institutions européennes concernées,
- décide dès à présent, en tant qu'assemblée élue, d'agir par tous les moyens possibles pour empêcher la mise en oeuvre de ce traité et de soutenir toutes les collectivités locales de son territoire régional qui s'engageraient dans cet objectif,
- **décide dès lors de déclarer la Région Poitou-Charentes « zone hors TAFTA ».**

Délibération du Conseil régional d'île de France

Article 1 : Demande :

- **l'arrêt des négociations** sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) dit Grand Marché Transatlantique du fait de l'absence de contrôle démocratique et de débat public sur les négociations en cours.

- **la diffusion publique immédiate de l'ensemble des textes** relatifs aux négociations du TTIP qui représentent une attaque sans précédent contre la démocratie.

- **l'ouverture d'un débat national sur le GMT** et plus généralement sur l'ensemble des accords de libre-échange impliquant la pleine participation des collectivités territoriales, des organisations syndicales et associatives, des organisations socioprofessionnelles et des populations.

- **Article 2 :**

Mandate le président de la Région pour saisir le gouvernement et les institutions européennes concernées.

- **Article 3 :**

Décide d'ouvrir un débat régional sur les risques de nivellement par le bas des règles sociales, économiques, sanitaires, culturelles et environnementales que représenterait la mise en oeuvre des accords de libre-échange approuvés par l'Union européenne. Ce débat se fera notamment sur la base d'auditions.

- **Article 4 :**

Décide dès à présent, en tant qu'assemblée élue, d'agir par tous les moyens possibles pour empêcher la mise en oeuvre du TTIP et de soutenir toutes les collectivités locales franciliennes qui s'engageraient dans cet objectif.

Ce samedi 11 octobre

14h 30

**Rendez-vous
en vélo**

**devant l'Office du Tourisme
de La Rochelle
Place de la Motte Rouge**

-Sensibilisation citoyenne-

Collectif STOP-TAFTA

« Citoyens et organisations de citoyens, nous voulons à présent stopper tous ensemble le Grand marché transatlantique et appelons à la mobilisation la plus large et la plus diverse possible en lien avec les autres mouvements européens et états-uniens, pour contraindre notre gouvernement et l'Union européenne de stopper ces négociations »

<https://www.collectifstopptafta.org/>

- Saintes et La Rochelle -

Stop-Tafta

:

Signataires

Accueil paysan, Agir pour l'environnement, Aitec-Ipam, Les Alternatifs, Amis de la confédération paysanne, Amis de la Terre, Attac, CADTM France, Cedetim, **CGT**, Colibris, Collectif citoyen les engraineurs, Collectif des associations citoyennes, Collectif Roosevelt, **Confédération paysanne**, **Convergence citoyenne pour la transition énergétique**, Convergences et alternative, Copernic, **Economistes atterrés**, Ecologie sans frontières, Ensemble, **Europe écologie les verts**, Faucheurs volontaires, Fédération Nationale Accueil Paysan, **Fédération pour une alternative sociale et écologique**, Fondation sciences citoyennes, **France Amérique Latine**, **FSU**, GAïA SOS planète en danger, **Gauche anticapitaliste**, **Gauche unitaire**, Générations futures, Golias, Idle no More France, **Jeunes écologistes**, **Mouvement de la paix**, Mouvement des objecteurs de croissance, MPEP, **Nouvelle Donne**, **NPA**, la Nouvelle école écologiste, Objectif transition, OGM Dangers, **Parti de gauche**, Parti pour la décroissance, **PCF**, Réseau action climat, Réelle démocratie maintenant (Indigné-e-s), Réseau d'éducation populaire, Réseau environnement santé, Réseau semences paysannes, collectif Semons la biodiversité, **Solidaires national**, **Solidaires douanes**, Syndicat national des arts vivants, UFISC, Utopia